

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

### ADB : Organisation et mode de fonctionnement

#### Présentation de la Banque

Créée en 1966, la Banque asiatique de Développement (ADB) a pour mission de réduire la pauvreté et de favoriser la coopération et la croissance économique dans la zone Asie-Pacifique.

Basée à Manille, aux Philippines, elle compte 68 Etats membres, dont 49 régionaux.

La France est membre non-régional de l'ADB depuis 1970 : les entreprises et consultants français sont donc éligibles à tous ses marchés.

L'ADB emploie plus de 3 500 personnes réparties dans 44 bureaux à travers le monde. Les Directions des Opérations sont organisées en cinq départements géographiques : Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Asie de l'Est, Asie centrale et de l'Ouest et Pacifique. La langue de travail est l'anglais. L'ADB finance régulièrement des projets transfrontaliers dits « régionaux », par exemple dans la Greater Mekong Subregion (GMS) considéré comme une référence de partenariat régional, ou en Asie centrale (Central Asia Regional Economic Cooperation (CAREC) Program).



#### Ses modalités de financements

L'ADB octroie des **prêts souverains** aux gouvernements de ses pays membres à des taux d'intérêt bonifiés, qui peuvent ou non être axés sur les résultats (*results-based lending*). Depuis 2017, les opérations peuvent combiner un financement en ressources ordinaires en capital (OCR) et via le Fonds asiatique de développement (ADF). Le premier étant initialement destiné aux pays à revenus intermédiaires (taux proche de celui du marché) et le second aux pays à faibles revenus (prêt concessionnel à maturité longue).

La Banque dispose également d'un **guichet privé** (PSOD) à travers lequel, via des prêts, garanties ou prise de participation, elle finance et accompagne des projets d'entreprises qui ont un rôle clé dans le développement des pays où elles sont implantées en participant à la création d'emplois, à la fourniture de biens et de services essentiels, et plus largement à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre le changement climatique.

Outre les produits financiers, l'ADB propose une **assistance technique** à ses membres, directement liée à un projet (par exemple : la préparation et le soutien à la mise en œuvre du projet) ou répondant au besoin de renforcement des capacités institutionnelles. Celle-ci est financée par le Fonds Special d' Assistance Technical (TASF).

Enfin, certains projets sont **co-financés** en synergie avec d'autres banques ou agences bilatérales de développement. En 2019, le montant total des cofinancements a atteint 11,86 Mds USD pour 185 projets.

## STRATÉGIE DE LA BANQUE

Malgré le fait que beaucoup de pays d'Asie-Pacifique aient atteint les Objectifs du Millénaire pour le Développement, de nombreux défis subsistent à ce jour sur le continent : sécurité alimentaire, épuisement des ressources naturelles, augmentation des inégalités, urbanisation désordonnée, accès aux soins... L'ADB estime le besoin d'infrastructures sur le continent à 22 600 Mds USD jusqu'en 2030.

L'ADB a défini sa « **Strategy 2030** », qui couvrira la décennie à venir pour un continent prospère, inclusif, résilient et durable.

Elle concentrera ses actions sur 7 enjeux prioritaires :



La réduction de la **pauvreté** et des **inégalités**



La lutte contre le **changement climatique**, la **résilience aux catastrophes** et l'amélioration de la **durabilité environnementale**



Des **villes plus agréables à vivre**



La promotion du **développement rural** et de la **sécurité alimentaire**



La **parité homme-femme**



Le renforcement des **capacités institutionnelles** et de **gouvernance**



Le développement de la **coopération** et de l'**intégration régionale**

## EXEMPLE DE PROJETS RÉCEMMENT APPROUVÉS

- Cambodge : **COVID-19 Active Response and Expenditure Support Program** – 250 M USD ;
- Tadjikistan : **Skills and Employability Enhancement Project** - 63 M USD
- Népal : **Civil Aviation Sector Improvement Program** - 550 M USD ;
- Inde : **Maharashtra Rural High Voltage Distribution System Expansion Program** - 703 M USD ;
- Régional : **Asia-Pacific Remote Broadband Internet Satellite Project** – 50 M USD ;
- Iles Cook : **Disaster Resilience Program (Phase 2)** - 10 M USD ;
- Indonésie : **Geothermal Power Generation Project** - 434 M USD.

## LES SECTEURS ET PAYS D'INTERVENTION

L'engagement de l'ADB pour l'exercice 2019 s'est élevé à 21,9 Mds USD (33,7 Mds USD avec les cofinancements) au titre de prêts, dons, garanties, assistances techniques et prises de participation pour les pays bénéficiaires, dont les principaux sont l'Inde, les Philippines, le Pakistan, la Chine et l'Indonésie.

Le secteur des transports est de loin le plus financé (35%), suivi de la gestion du secteur public (14%) et de l'énergie (12%).

Dans le contexte de crise sanitaire mondiale, la Banque a débloqué une enveloppe de 20 Mds USD pour appuyer ses pays membres dans la lutte contre le Covid-19.

## POSITIONNEMENT DE L'OFFRE FRANÇAISE

Les entreprises françaises ont remporté pour 56,6 M USD de marchés en 2019, dont 37,2 M USD pour des services de consulting et 19,4 M USD pour des biens et travaux.

La France est le 21<sup>e</sup> pays fournisseur de l'ADB en 2019, et le 1<sup>er</sup> pays à l'échelle européenne. A titre de comparaison, l'Inde arrive en 1<sup>ère</sup> position, suivie de la Chine et du Pakistan, les Etats-Unis sont 11<sup>e</sup>, l'Allemagne 24<sup>e</sup>, le Royaume-Uni 30<sup>e</sup>, et l'Italie 33<sup>e</sup>.

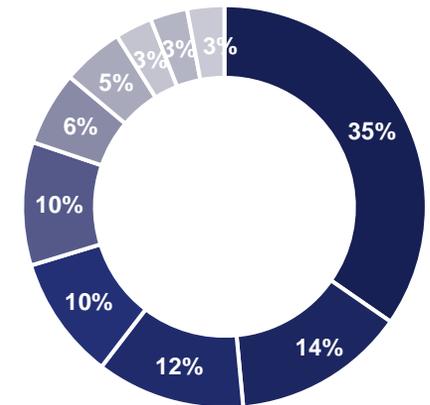
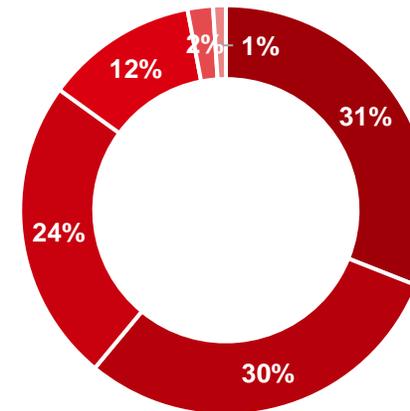
Les difficultés rencontrées par les entreprises françaises sont dues à la vitalité de l'Asie : sur chaque appel d'offres financé par l'ADB, des concurrents chinois, indiens, japonais, turcs, pakistanais, indonésiens, singapouriens... se positionnent également. Il ne faut pas oublier non plus que les banques de développement sont là pour favoriser le développement des pays qu'elles financent, et donc des entreprises locales !

D'autres part, les entreprises françaises peuvent se heurter aux spécificités de l'ADB, comme la barrière de la langue. Et Manille, c'est loin...pas évident pour entretenir un relationnel avec les chefs de projets de la Banque !



## CHIFFRES-CLÉS

### Répartition des financements de l'ADB en 2019 par zone et par secteur



- Asie du Sud
- Asie du Sud-Est
- Asie centrale et de l'Ouest
- Asie de l'Est
- Pacifique
- Regional

- Transport
- Secteur public
- Energie
- Agriculture & Dev. rural
- Finance
- Eau & Dev. Urbain
- Education
- Santé
- Commerce & Industrie



## ACCÉDER AUX MARCHÉS DE L'ADB

### Comment mieux travailler avec l'ADB

**Pour réussir à décrocher des contrats ADB, il est indispensable d'avoir une maîtrise parfaite de l'anglais, une bonne connaissance de l'Asie, ainsi qu'un partenaire local ou régional fiable.**

L'Agence française de développement (AFD) est un partenaire actif auprès de l'ADB : elle cofinance régulièrement ses projets. **Remporter un appel d'offres sur la partie financée par la France est un bon départ** pour participer aux marchés co-financé par l'ADB.

### Les documents indispensables

Pour aborder avec succès un marché financé par une banque de développement, il faut étudier la stratégie de la banque dans votre secteur d'activité, s'informer en amont sur les projets, faire connaître votre savoir-faire auprès des chefs de projets, développer une veille sur les appels d'offres.

#### Procurement Guidelines

Mis à jour en 2017, ce guide décrit les **procédures de passation des marchés** de fournitures, de services et de travaux, ainsi que le recrutement des consultants.

#### Les documents de stratégie-pays : *Country Partnership Strategy et Country Operations Business Plan*

Les documents de stratégie-pays détaillent les objectifs de développement d'un pays, ainsi que les interventions de la Banque et donc le portefeuille de projets. Ils sont le fruit de négociations entre les autorités du pays et l'équipe géographique de la Banque. Ils sont définis sur une période glissante de, respectivement, 4-5 et 3 ans. **C'est durant cette phase très amont de définition et d'identification des projets que vous devez présenter à la Banque votre expertise pour espérer influencer son intervention.**

#### Les documents de projet

Les projets suivent un cycle, passant du statut de « *proposed project* » à celui d'« *approved project* ». Ils sont décrits au fil de leur avancement sur le site internet de la Banque. C'est à partir de ces documents que découlent les plans d'acquisition (*procurement plans*).

#### Les documents de passation des marchés

**Pour les marchés de fournitures, de services (hors consulting) et de travaux** : avis d'appels d'offres ou de pré-qualification.

**Pour les consultants** : appels à manifestation d'intérêt (EOI) pour les projets d'assistance technique. L'enregistrement auprès de l'ADB est obligatoire (procédure en-ligne via le *Consultant Management System*).

Les avis (*tenders*) sont publiés sur le site internet de l'ADB. Les **cahiers des charges** sont à commander directement auprès de la Banque ou via les bureaux Business France présents localement.

### SOURCES UTILES

- Le site internet de la Banque (<https://www.adb.org/projects>)
- Les sites payants UNDB ([www.devbusiness.com](http://www.devbusiness.com)) et DGMarket ([www.dgmarket.com](http://www.dgmarket.com))
- La base de données ProAo (Projets & Appels d'offres internationaux) de Business France.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Une prestation dédiée : le recours à un agent de représentation

Depuis 2016, Business France met à votre disposition un agent de représentation multi-cartes. Basé à Manille, celui-ci pourra faire la promotion de votre expertise auprès des chefs de projets, vous alerter de l'avancée des projets et appels d'offres que vous suivez, vous renseigner sur la concurrence, préparer votre participation aux Forums sectoriels et à la *Business Opportunities Fair* annuel de l'ADB, vous orienter quant au meilleur positionnement à adopter pour maximiser vos chances de succès, etc... (Prestation sur une durée de 6 mois à un an, détails sur demande).

### Procurez-vous le dossier thématique « Banques de développement et agences bilatérales »

Découvrez dans ce guide le fonctionnement des principales banques de développement et des agences bilatérales ainsi que des conseils indispensables pour aborder leurs marchés. La Banque mondiale, les banques régionales de développement sont présentées en détails (mission, stratégies, principaux fournisseurs et bénéficiaires, procédures de passation de marchés et d'enregistrement pour les consultants)

<https://www.businessfrance.fr/banques-de-developpement-et-agences-bilaterales-2019>

### Retrouvez toutes les actions liées au service Organisations Internationales et Bailleurs de Fonds (OIBF) de Business France :

Consultez le site Internet du service OIBF et retrouvez l'ensemble de nos prestations : <https://events-export.businessfrance.fr/marches-publics-internationaux/> :

- Analyse des marchés pour détenir les premières clés de compréhension (ateliers d'informations, fiches thématiques...)
- Veille des projets et appels d'offres internationaux (veille personnalisée, base de sourcing des appels d'offres ProAO...)
- Conseils et accompagnement personnalisé.

## LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Participez à nos ateliers à Paris, à nos délégations au siège de l'ADB ou dans un pays financé par cette institution pour rencontrer les décideurs, identifier les projets en amont et faire-valoir votre expertise : <https://www.businessfrance.fr/export-agenda>

**LES TALENTS, VOTRE MEILLEUR ATOUT  
À L'INTERNATIONAL !**  
[businessfrance.fr/vie-home](https://businessfrance.fr/vie-home)




 @BF\_VIE  
N° Violet 0810 659 659

## NOUS CONTACTER

Business France

Service Organisations Internationales  
et Bailleurs de Fonds

77 Boulevard Saint-Jacques

75014 Paris

Nathalie Issa,

Chef de projets Asie-Pacifique

Tél. : 01 40 73 38 58

[nathalie.issa@businessfrance.fr](mailto:nathalie.issa@businessfrance.fr)

© 2020 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable d'éventuels changements.